ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

CONSEIL EXECUTIF

CE/85/12 d)
Madrid, mai 2009
Original : français

Quatre-vingt-cinquième session
Bamako (Mali), 7 et 8 mai 2009
Point 12 d) de l'ordre du jour provisoire

MEMBRES AFFILIÉS

Membres affiliés : rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général soumet ci-après au Conseil exécutif, pour les suites qu'il appelle, le rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié.

MEMBRES AFFILIÉS

Membres affiliés : rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié

1. Le Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié, tel qu'établi conformément à la décision 5(XXVI) du Conseil exécutif, s'est réuni à Bamako (Mali), les 7 et 8 mai 2009 dans le cadre de la quatre-vingt-cinquième session du Conseil pour examiner les candidatures à la qualité de Membre affilié.

2. L'Argentine, la Chine, l'Iran, l'Iraq, Saint-Marin et le Sénégal, Membres du Comité, se sont réunis sous la présidence de Saint-Marinr. Ont également assisté le Sous-Secrétaire général et le Président des Membres affiliés de l'OMT.

3. Le Comité a décidé de recommander au Conseil exécutif les 25 candidats suivants en tant que Membres affiliés de l'Organisation :

1	AGENZIA TURISMO FVG (Italie)
2	ANATO – ASOCIACIÓN COLOMBIANA DE AGENCIAS DE VIAJES Y TURISMO (Colombie)
3	ASOCIACION NACIONAL DE HOTELES Y RESTAURANTES, INC (ASONAHORES) (République dominicaine)
4	BALKAN ALLIANCE OF HOTEL ASSOCIATIONS – BAHA (Ex-République de Macédoine)
5	CENTRO SUPERIOR DE HOSTELERÍA DE GALICIA- SOCIEDADE DE IMAXE E PROMOCION TURÍSTICA DE GALICIA, S.A. (Espagne)
6	CENTRO TURISTICO STUDENTESCO E GIOVANILE (Italie)
7	CROATIAN NATIONAL TOURIST BOARD (Croatie)
8.	ÉCOLE D'HÔTELLERIE ET DE TOURISME DE LA CEMAC (EHT – CEMAC) (Cameroun)
9.	FÉDÉRATION TUNISIENNE DES AGENCES DE VOYAGES ET DE TOURISME (FTAV) (Tunisie)
10.	GIPET – GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES PROFESSIONNELS DES ENTREPRISES TOURISTIQUES (Cameroun)
11.	GLOBAL TOURISM INTERFACE (France)
12.	INTERNATIONAL UNIVERSITY OF APPLIED SCIENCES BAD HONNEF-BONN (Allemagne)
13.	INSTITUTO DE PLANEAMENTO E DESENVOLVIMENTO DO TURISMO (IPDT) (Portugal)
14.	ISRAEL SCHOOL OF TOURISM (Israël) [1]
15.	LUCERNE UNIVERSITY OF APPLIED SCIENCES AND ARTS- INSTITUTE OF TOURISM (Suisse)
16.	MACAU UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (Macao, Chine)
17.	MALTA HOTELS & RESTAURANTS ASSOCIATION (MHR) (Malte)
18.	SENECA S.p.A. (Italie)
19.	RESERVA DE LA BIOSFERA DE FUERTEVENTURA (Espagne)

[1] L'Iran ne s'est pas associé à la prise de décision

20.	SOCIEDAD ESTATAL PARA LA GESTIÓN DE LA INNOVACIÓN Y LAS TECNOLOGÍAS TURÍSTICAS, S.A. (SEGITTUR) (Espagne)
21.	SOUV CLUB CAMEROON (Cameroun)
22.	TOURISM RESOURCE LIMITED (Nigeria)
23.	UNIVERSITA DI CALABRIA - CORSO DI LAUREA IN SCIENZE TURISTICHE (Italie)
24.	UNIVERSIDAD DE HUELVA (Espagne)
25.	ZAGREB FAIR (Croatie)

4. Le Comité a également décidé d'admettre le candidat indiqué ci-après, dans l'attente de recevoir l'appui gouvernement correspondant. Le Secrétariat se chargera de faire les démarches nécessaires afin de l'obtenir et de la transmettre au Président du Comité qui confirmera alors cette candidature :

1.	CENGIZ ORGANIZATION FOR ART AND TOURISM (COAT) (Nigeria)